

REPUBLIQUE FRANCAISE

PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

COMMUNE DE TEILLÉ

REGISTRE DE CONSULTATION

DU PUBLIC

Cocher la case correspondante

- installations classées pour la protection de l'environnement

Projet de méthanisation sur la commune de TEILLE

Maître d'ouvrage :

Société SAS BIOGAP'ENERGIE

CONSULTATION PUBLIQUE préalable à :

. la **demande d'enregistrement** pour la
réalisation du projet précité

REGISTRE DE CONSULTATION DU PUBLIC

OBJET DE LA CONSULTATION

ICPE SAS BIOGAP ENERGIE

ARRETE D'OUVERTURE DE LA CONSULTATION DU PUBLIC

Arrêté n° 2023/ICPE/302 en date du : 30 Août 2023
de Monsieur le Préfet de Nantes

DUREE DE LA CONSULTATION

Date d'ouverture : 2 octobre 2023 Date de clôture : 31 octobre 2023

Siège de l'enquête :

Mairie de Teille



REGISTRE DE CONSULTATION

Comportant 18 feuillets non mobiles, destiné à recevoir les observations du public.
Il est clos par le maire du lieu d'implantation du projet

OBSERVATIONS DU PUBLIC

- 2 OCT. 2023

- 3 OCT. 2023

- 4 OCT. 2023

- 5 OCT. 2023

- 6 OCT. 2023

- 7 OCT. 2023

9 OCT. 2023

10 OCT. 2023

11 OCT. 2023

12 OCT. 2023

13 OCT. 2023

Dépôt ce jour en mairie d'un courrier venant
interroger cette "installation classée pour la protection
de l'environnement".

de document est très technique et ne laisse pas place
à l'humain. *Yupiam Gantreou*
Catherine Provost

14 OCT. 2023

16 OCT. 2023

Dépot ce jour en mairie d'un courrier au sujet
de l'installation d'un mécanisme classe
"pour la protection de l'environnement".
L'environnement étant pour ma part, naturel
comme humain.

Cécilia Nison

17 OCT. 2023

18 OCT. 2023

19 OCT. 2023

20 OCT. 2023

21 OCT. 2023

Dépot ce jour en Mairie de Teillé
(Beuvrie) au sujet de l'installation
d'une Méthanisation au hameau de
la Gaspaille. Vincent Nison.

Dépot ce jour en Mairie de Teillé
au sujet de l'installation d'une Méthanisation
au hameau de la Gaspaille
Péniguel Patricia

23 OCT. 2023

24 OCT. 2023

25 OCT. 2023

26 OCT. 2023

Quel principe de précaution retenu pour une installation et une production si proche des habitations ? Pourquoi continuer à soutenir une production intensive au détriment de la préservation des sols, des eaux, de la santé ?

Juste

27 OCT. 2023

28 OCT. 2023

30 OCT. 2023

Une enquête publique qui aurait dû intervenir avant la construction de cette industrie agricole dans un territoire à forte habitabilité et qui ne peut s'intégrer dans cet environnement sans causer de problèmes.

31 OCT. 2023

De dépôt en ce jour du 31/10/23, une lettre
rédigée à plusieurs mains par un collectif d'habitants
interrogeant ce projet de mithanisation.

Violette GAUDREAU
GAM

Le 1 novembre 2023 à 12 heures

Le délai d'enquête étant expiré,

Je soussigné(e) Arnaud PAGEAUD déclare clos le(s) présent(s) registre(s) qui a (ont) été mis à la disposition du public pendant _____ jours consécutifs, du 2 octobre 2023 au 31 octobre 2023.

Les observations consignées au(x) registre(s) sont au nombre de :

(pages n° 1 à 4)

En outre, j'ai reçu 9 lettres ou notes écrites qui sont annexées au(x) présent(s) registre(s)

Le(s) présent(s) registre(s) ainsi que les 8 courriers + 1 mail pièces qui y sont annexées et le dossier d'enquête sont adressés par mes soins le 9 novembre 2023

Signature

Le Maire,
Arnaud PAGEAUD



(Handwritten signature in blue ink)

